

INNOVATION: COMMENT AMÉLIORER LE FINANCEMENT DES JEUNES ENTREPRISES TECHNOLOGIQUES BRUXELLOISES

Publié le 13 février 2019



par Christian Du Brulle

Favoriser la création de nouvelles entreprises technologiques est une priorité en Région de Bruxelles-Capitale. Mais comment se financent-elles ? Nicolas Pary et Olivier Witmeur, ingénieurs de Gestion et docteurs en Sciences Economiques et de Gestion de la Solvay Brussels School of Economics and Management de l'Université libre de Bruxelles [viennent de se pencher sur cette question](#).

« La création de JET, de « jeunes entreprises technologiques », est encouragée à Bruxelles par divers mécanismes mis en place au niveau régional. Ces entreprises sont créées dans le but d'exploiter une invention ou une innovation technologique », notent les chercheurs.

Frais de R&D importants et incertitudes sur la viabilité

« Elles jouent un rôle central dans la matérialisation des nouvelles technologies et innovations au sein de produits et services concrets. Cependant, le développement de ce type d'entreprises n'est pas simple. Elles supportent des frais de recherche et développement importants. Et la complexité technologique et l'incertitude sur leur viabilité peuvent effrayer les investisseurs et limiter les fonds disponibles ».

« Ces difficultés dans la phase initiale du développement sont amplifiées en Europe car le capital entrepreneurial y est moins disponible qu'aux États-Unis. Conscients de cette situation, les pouvoirs publics interviennent en complétant le financement privé. La Région de Bruxelles-Capitale s'est dotée, depuis plusieurs années, d'instruments financiers à destination des jeunes entreprises technologiques ».

Concurrence interrégionale

Au départ d'une dizaine d'études de cas, et une revue des outils financiers disponibles, autant

publics que privés, les deux chercheurs dressent une radiographie de la situation bruxelloise. Et, sur cette base, proposent des recommandations pour en améliorer le fonctionnement.

« À Bruxelles, la situation est complexe. Notamment à cause de la concurrence interrégionale dans ce domaine », indiquent-ils.

« L'intervention bruxelloise prend place au sein d'un état fédéral qui a multiplié et mis en concurrence les régions. Cette situation limite la marge de manœuvre des régions et a eu des conséquences concrètes dans le parcours de cinq JET de notre échantillon », écrivent Nicolas Pary et Olivier Witmeur.

« D'une part, cette concurrence peut conduire à une hausse des subsides disponibles pour attirer les JET. D'autre part, les JET peuvent être invitées à multiplier les implantations à travers le pays, et ce, à des stades précoces.

Bruxelles, une question de « crédibilité internationale »

Ce phénomène est facilité par deux facteurs. Premièrement, la mobilité et l'installation des entrepreneurs à travers le pays sont aisées et deuxièmement, la relative étroitesse de la RBC implique que les entrepreneurs qui décident de s'installer en périphérie directe pour profiter d'aides d'autres régions restent proches de leurs clients.

*Les chercheurs rapportent ainsi dans leur étude le **témoignage** d'un entrepreneur à ce propos:*

« J'avais déjà pris connaissance de toutes les aides en Wallonie. J'ai étudié les pour et les contre de venir à Bruxelles et en Wallonie. Mais pour des raisons de crédibilité internationale et des aides disponibles, je suis venu à Bruxelles »

L'étude relève que de nombreuses sources de fonds sont sollicitées pour que ces entreprises parviennent à se financer, même si plusieurs tentatives sont parfois nécessaires. En cas de difficultés, les subsides sont une alternative au financement privé ».

Au terme de leur étude, les auteurs pointent **quatre points d'attention** liés au financement des JET à Bruxelles:

- - La disponibilité des subsides permet un certain opportunisme à leur égard
- - La coordination opérationnelle reste largement informelle et, par conséquent, fragile
- - Absence de capital public au stade de lancement alors que les subsides y sont largement utilisés
- - La concurrence interrégionale conduit les entreprises à multiplier les implantations et contribue à une hausse des aides allouées

Sur base de ces constats, les auteurs formulent également **trois recommandations**:

1. Ils suggèrent la mise sur pied d'un mécanisme de coordination formel rassemblant l'ensemble des acteurs régionaux bruxellois afin de proposer une aide concertée et assurer un meilleur suivi des JET.
2. Ils proposent que chaque dossier soit attribué à un gestionnaire public unique afin d'épauler les entrepreneurs tout au long de leur parcours de financement.
3. Ils préconisent un refinancement des prêts et du capital public et une limitation des subsides aux stades précommerciaux, afin de diminuer l'opportunisme, améliorer le retour sur investissement des aides pour la Région et accélérer la réinjection des fonds dans les dispositifs et l'économie bruxelloise.

L'étude complète est disponible sur le site de [Brussels Studies](#).